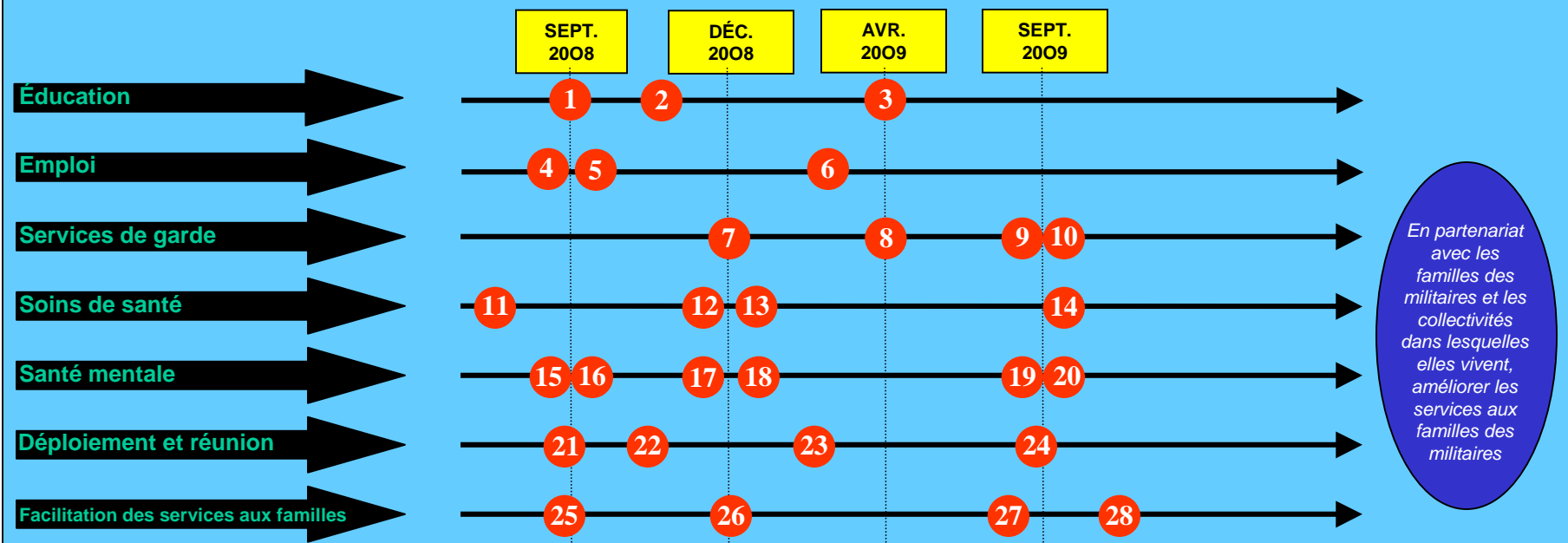


PLAN D'ACTION POUR LES SERVICES AUX FAMILLES DES MILITAIRES



Éducation

- 1 Recenser les services d'éducation et le soutien pour les familles des militaires ainsi que la documentation à ce sujet
- 2 Établir un comité consultatif (CC) sur l'éducation pour les familles des militaires
- 3 Élaborer un programme d'éducation pour les familles des militaires et une politique en fonction des recommandations du CC

Emploi

- 4 Valider la recherche et les recommandations existantes sur les familles des militaires
- 5 Établir un CC et un groupe de travail (GT) sur l'emploi des membres des familles des militaires
- 6 Élaborer un programme d'emploi des membres des familles des militaires et une politique en fonction des recommandations du CC et des activités du GT

Services de garde

- 7 Réunir de nouveau le CC sur les services de garde pour les familles des militaires
- 8 Élaborer un programme de services de garde pour les familles des militaires et une politique en fonction des recommandations du CC
- 9 Établir des partenariats avec les autorités gouvernementales et civiles en matière de services de garde
- 10 Préparer des demandes de financement à l'appui de la stratégie des FC sur les services de garde

Soins de santé

- 11 Réévaluer les difficultés, la législation et les politiques actuelles relatives aux soins de santé pour les familles des militaires
- 12 Établir un CC et un GT sur les soins de santé pour les familles des militaires

- 13 Établir des partenariats avec les autorités gouvernementales et civiles en matière de soins de santé et organiser des activités pilotes conjointes pour évaluer les stratégies sur les soins de santé pour les familles des militaires
- 14 Mettre en œuvre une stratégie sur les soins de santé pour les familles des militaires en fonction des recommandations du CC et des activités du GT

Santé mentale et soutiens sociaux

- 15 Recenser les services de santé mentale et de soutien social existants ainsi que la documentation à ce sujet
- 16 Établir un modèle de « cartographie » de la santé mentale
- 17 Réunir un CC et un GT chargés d'examiner les problèmes et les besoins en santé mentale

- 18 Établir un partenariat avec les autorités gouvernementales, civiles, du MDN et d'ACC responsables des activités en santé mentale et établir un cadre de prestation de services communs
- 19 Établir/nationaliser un ou des programmes de services de santé mentale et de soutien social des FC ainsi qu'une politique en fonction des recommandations du CC et des activités du GT
- 20 Élaborer des modèles de pratiques exemplaires, d'éducation, de sensibilisation et de collaboration

Déploiement et réunion

- 21 Recenser les services et le soutien existants pour les familles des militaires en matière de déploiement et de réunion, ainsi que la documentation à ce sujet
- 22 Réunir un CC sur le déploiement et la réunion pour les familles des militaires
- 23 Établir un partenariat avec les autorités du MDN et des FC responsables des activités de déploiement et de réunion pour les membres des FC et leur famille

- 24 Établir/nationaliser un ou des programmes des FC pour le déploiement et la réunion des familles ainsi qu'une politique en fonction des recommandations du CC

Facilitation des services aux familles

- Infrastructure, gouvernance, rémunération et avantages sociaux, services d'approche, reconnaissance et sensibilisation, relations et protocoles*
- 25 Évaluer pour chaque « facilitateur » les succès et les défis existants et connexes, ainsi que les recommandations sur la voie à suivre
 - 26 Réunir un CC unique pour chaque « facilitateur »
 - 27 Élaborer et mettre en œuvre des initiatives et des politiques liées aux « facilitateurs » en fonction des recommandations des CC
 - 28 Élaborer des processus visant à aider les intervenants auprès des familles des militaires à naviguer parmi les initiatives liées aux « facilitateurs »